



FIDUCIAIRE EXPERTS CONSEILS

CONSEIL EN ENTREPRISES - EXPERTISE COMPTABLE

**SA ASHLER ET MANSON**

2 Allée d'Orléans

33000 BORDEAUX

-oOo-

**ETATS DE SYNTHESE AU 31/12/2021**

[www.fidexperts.com](http://www.fidexperts.com)

*Accompagnement et Développement des Entreprises*

**Bordeaux-Lac**  
**Siège administratif**  
11 Avenue de Chavailles - Bât G  
Bureaux Bordeaux Lac  
33525 BRUGES  
Tél. +33 (0)5 56 075 075  
Fax. +33 (0)5 56 075 085

**Lacanau**  
**Agence Médoc**  
63 B Avenue de la Libération  
33680 LACANAU  
Tél. +33 (0)5 57 170 202  
[contact@fidexperts.com](mailto:contact@fidexperts.com)

**Saint Médard En Jalles**  
15 Avenue de Montesquieu  
33160 SAINT MEDARD EN JALLES  
Tél. +33 (0)5 56 052 408  
Fax. +33 (0)5 56 959 698

Membre du Groupe



NF EN ISO 9001:2015

ASCII

CERTIFICAT 2013 - CCLXXIII.

QUALITEM

[www.ascii-qualitem.fr](http://www.ascii-qualitem.fr)

# RAPPORT DE PRESENTATION

Etat exprimé en euros

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **SA ASHLER ET MANSON** relatifs à l'exercice du **01/01/2021** au **31/12/2021**, qui se caractérisent par les données suivantes :

<b>Total du bilan :</b>	<b>1 400 817</b> euros
<b>Chiffre d'affaires :</b>	<b>335 860</b> euros
<b>Résultat net comptable :</b>	<b>118 317</b> euros

Fait à BRUGES

Le 24/02/2022

Paul PIGEYRE  
Expert-Comptable

Béatrice ELOY  
Responsable d'Agence



# Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2021

31/12/2020

		France	Exportation	12 mois	12 mois
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	335 860		335 860	156 578
	<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>335 860</b>		<b>335 860</b>	<b>156 578</b>
	Production stockée				
	Production immobilisée				
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			6 134	7 781
	Autres produits			1	570
	<b>Total des produits d'exploitation (1)</b>			<b>341 995</b>	<b>164 929</b>
	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			128 627	98 138
	Impôts, taxes et versements assimilés			2 800	3 229
Salaires et traitements			42 676	71 216	
Charges sociales du personnel			19 480	30 940	
Cotisations personnelles de l'exploitant					
Dotations aux amortissements :					
- sur immobilisations			1 519	2 365	
- charges d'exploitation à répartir					
Dotations aux dépréciations :					
- sur immobilisations					
- sur actif circulant					
Dotations aux provisions					
Autres charges			30 361	50	
<b>Total des charges d'exploitation (2)</b>			<b>225 464</b>	<b>205 938</b>	
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>				<b>116 531</b>	<b>(41 009)</b>

# Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2021

31/12/2020

RESULTAT D'EXPLOITATION		116 531	(41 009)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		50 000
	<b>Total des produits financiers</b>		<b>50 000</b>
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	365	170 31
	<b>Total des charges financières</b>	<b>365</b>	<b>200</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>(365)</b>	<b>49 800</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>		<b>116 166</b>	<b>8 791</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		410
	<b>Total des produits exceptionnels</b>		<b>410</b>
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	<b>Total des charges exceptionnelles</b>		
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>			<b>410</b>
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES		(2 151)	(2 160)
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>341 995</b>	<b>215 339</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>223 678</b>	<b>203 979</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>118 317</b>	<b>11 361</b>

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs  
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs  
(3) dont produits concernant les entreprises liées  
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

# Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2021			31/12/2020
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	8 800	7 800	1 000	2 159
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	2 470	1 371	1 099	1 459
	Immobilisations en cours				
Avances et acomptes					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	1 145 742		1 145 742	1 110 642	
Créances rattachées à des participations	(18 924)		(18 924)	21 461	
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
<b>TOTAL (II)</b>		<b>1 138 088</b>	<b>9 171</b>	<b>1 128 917</b>	<b>1 135 721</b>
ACTIF CIRCULANT	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>				
	<b>CREANCES (3)</b>				
	Créances clients et comptes rattachés	258 550		258 550	166 974
	Autres créances	6 945		6 945	38 390
Capital souscrit appelé, non versé					
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>					
<b>DISPONIBILITES</b>	4 813		4 813	4 866	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	1 593		1 593	
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>271 900</b>		<b>271 900</b>	<b>210 230</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecart de conversion actif (VI)					
<b>TOTAL ACTIF (I à VI)</b>		<b>1 409 988</b>	<b>9 171</b>	<b>1 400 817</b>	<b>1 345 950</b>

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

(18 924)

21 461

# Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2021	31/12/2020
<b>Capitaux Propres</b>	Capital social ou individuel	1 000 000	317 650
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	107 143	789 493
	Ecarts de réévaluation		
	<b>RESERVES</b>		
	Réserve légale	8 696	8 127
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	22 616	11 824
	Report à nouveau		
	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>118 317</b>	<b>11 361</b>
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	<b>Total des capitaux propres</b>	<b>1 256 773</b>	<b>1 138 455</b>
<b>Autres fonds propres</b>	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	<b>Total des autres fonds propres</b>		
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	<b>Total des provisions</b>		
<b>DETTES (1)</b>	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	34 747	40 000
	Emprunts et dettes financières divers (3)	24 740	42 825
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 191	52 644
	Dettes fiscales et sociales	59 888	37 101
	<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	10 479	34 925	
Produits constatés d'avance (1)			
	<b>Total des dettes</b>	<b>144 045</b>	<b>207 495</b>
	Ecarts de conversion passif		
	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>1 400 817</b>	<b>1 345 950</b>
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	118 317,09	11 360,55
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	117 223	207 495	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
(3) Dont emprunts participatifs			

# Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

	01/01/2021 31/12/2021	12 mois	01/01/2020 31/12/2020	12 mois	Variations	%
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>341 995</b>	<b>101,83</b>	<b>164 929</b>	<b>105,33</b>	<b>177 066</b>	<b>107,36</b>
Ventes de marchandises						
Production vendue Biens						
<b>Production vendue Services + Travaux</b>	<b>335 860</b>	<b>100,00</b>	<b>156 578</b>	<b>100,00</b>	<b>179 282</b>	<b>114,50</b>
<b>Production vendue Services FRANCE</b>	<b>335 860</b>	<b>100,00</b>	<b>156 578</b>	<b>100,00</b>	<b>179 282</b>	<b>114,50</b>
PRESTATIONS DE SERVICES	96 163	28,63	69 218	44,21	26 945	38,93
REDEVANCES DE MARQUE	120 315	35,82	57 692	36,85	62 623	108,55
PRESTATIONS DE SERVICES AM 44	46 152	13,74	27 104	17,31	19 048	70,28
FORMATION 20 %	28 850	8,59	2 564	1,64	26 286	N/S
REDEVANCES	44 379	13,21			44 379	
<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>335 860</b>	<b>100,00</b>	<b>156 578</b>	<b>100,00</b>	<b>179 282</b>	<b>114,50</b>
<b>Reprises sur provisions, transferts de charges</b>	<b>6 134</b>	<b>1,83</b>	<b>7 781</b>	<b>4,97</b>	<b>(1 647)</b>	<b>-21,17</b>
AVANTAGES EN NATURE	6 134	1,83	6 711	4,29	(577)	-8,60
TRANSFERT DE CHARGES			1 070	0,68	(1 070)	-100,00
<b>Autres produits d'exploitation</b>	<b>1</b>		<b>570</b>	<b>0,36</b>	<b>(569)</b>	<b>-99,79</b>
PRODUITS DIVERS DE GESTION	1		570	0,36	(569)	-99,79
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>225 464</b>	<b>67,13</b>	<b>205 938</b>	<b>131,52</b>	<b>19 526</b>	<b>9,48</b>
<b>Autres achats et charges externes</b>	<b>128 627</b>	<b>38,30</b>	<b>98 138</b>	<b>62,68</b>	<b>30 489</b>	<b>31,07</b>
CARBURANT	932	0,28	1 034	0,66	(103)	-9,92
PETITS EQUIPEMENTS	731	0,22	477	0,30	254	53,20
REDEVANCES CREDIT-BAIL	7 223	2,15	7 223	4,61		
LOCATIONS	8 000	2,38	8 000	5,11		
ASSURANCE VEHICULE	1 093	0,33	977	0,62	115	11,79
ASSURANCE PRET	171	0,05	134	0,09	37	27,75
DOCUMENTATION TECHNIQUE			4 500	2,87	(4 500)	-100,00
SEMINAIRES	38 958	11,60	63	0,04	38 896	N/S
HONORAIRES COMPTABLES	5 443	1,62	1 756	1,12	3 687	209,97
HONORAIRES JURIDIQUES	7 250	2,16	22 002	14,05	(14 752)	-67,05
HONORAIRES DIVERS	2 993	0,89	12 744	8,14	(9 752)	-76,52
HONO & FRAIS S/ INTROD. BOURSE	15 820	4,71	12 621	8,06	3 199	25,35
FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX	511	0,15	86	0,06	425	490,90
ANNONCES ET INSERTIONS	17 728	5,28	13 087	8,36	4 641	35,47
CADEAUX CLIENTS	1 112	0,33			1 112	
DON	10 000	2,98	3 600	2,30	6 400	177,78
VOYAGES ET DEPLACEMENTS	3 326	0,99	2 857	1,82	470	16,44
RECEPTION	5 732	1,71	4 980	3,18	753	15,12
SERVICES BANCAIRES ET ASSIM.	969	0,29	348	0,22	621	178,58
COMMISSIONS DES EMPRUNTS PGE	93	0,03			93	
COTISATIONS	542	0,16	1 650	1,05	(1 108)	-67,14
<b>Impôts, taxes et versements assimilés</b>	<b>2 800</b>	<b>0,83</b>	<b>3 229</b>	<b>2,06</b>	<b>(429)</b>	<b>-13,29</b>
TAXE APPRENTISSAGE	291	0,09	553	0,35	(263)	-47,45
FORMATION CONTINUE	235	0,07	379	0,24	(144)	-37,90
COTI. FONCIERE DES ENTREPRISES	1 415	0,42	1 438	0,92	(23)	-1,60
TVTS	859	0,26	859	0,55		
<b>Salaires et traitements</b>	<b>42 676</b>	<b>12,71</b>	<b>71 216</b>	<b>45,48</b>	<b>(28 540)</b>	<b>-40,08</b>
REMUNERATION PERSONNEL	42 775	12,74	68 883	43,99	(26 109)	-37,90
CONGES PAYES	1 034	0,31			1 034	

# Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

	01/01/2021 31/12/2021	12 mois	01/01/2020 31/12/2020	12 mois	Variations	%
ABONDEMENT PEE PRIME A PAYER	600 (1 732)	0,18 -0,52	600 1 732	0,38 1,11	(3 465)	-200,00
<b>Charges sociales du personnel</b>	<b>19 480</b>	<b>5,80</b>	<b>30 940</b>	<b>19,76</b>	<b>(11 460)</b>	<b>-37,04</b>
CHARGES SOCIALES	390	0,12	390		390	
URSSAF	12 462	3,71	18 196	11,62	(5 734)	-31,51
RETRAITE MALAKOFF	2 582	0,77	6 685	4,27	(4 102)	-61,37
PREVOYANCE MALAKOFF	542	0,16	662	0,42	(121)	-18,21
MUTUELLE GENERALI	1 673	0,50	1 172	0,75	500	42,68
GROUPAMA	2 439	0,73	3 458	2,21	(1 019)	-29,46
CHARGES SOCIALES SUR PRIME A PAYER	(687)	-0,20	687	0,44	(1 375)	-200,00
MEDECINE DU TRAVAIL	80	0,02	80	0,05		
<b>Dotation aux amortissements sur immobilisations</b>	<b>1 519</b>	<b>0,45</b>	<b>2 365</b>	<b>1,51</b>	<b>(845)</b>	<b>-35,75</b>
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	1 159	0,35	1 950	1,25	(791)	-40,56
DOT. AMORT. IMMOB. CORPORELLES	360	0,11	415	0,26	(55)	-13,15
<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>30 361</b>	<b>9,04</b>	<b>50</b>	<b>0,03</b>	<b>30 311</b>	<b>N/S</b>
REDEVANCES BREVETS, CONCESSION			50	0,03	(50)	-100,00
LOGICIEL	30 360	9,04			30 360	
CHARGES GESTION COURANTE	1				1	N/S
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>116 531</b>	<b>34,70</b>	<b>(41 009)</b>	<b>-26,19</b>	<b>157 540</b>	<b>384,16</b>
<b>Total des produits financiers</b>			<b>50 000</b>	<b>31,93</b>	<b>(50 000)</b>	<b>-100,00</b>
<b>Produits financiers de participations</b>			<b>50 000</b>	<b>31,93</b>	<b>(50 000)</b>	<b>-100,00</b>
REVENUS TITRES PARTICIPATION			50 000	31,93	(50 000)	-100,00
<b>Total des charges financières</b>	<b>365</b>	<b>0,11</b>	<b>200</b>	<b>0,13</b>	<b>164</b>	<b>82,06</b>
<b>Intérêts et charges assimilées</b>	<b>365</b>	<b>0,11</b>	<b>170</b>	<b>0,11</b>	<b>195</b>	<b>114,96</b>
INTERETS DES EMPRUNTS PGE	168	0,05			168	
AGIOS FINANCIERS	197	0,06	170	0,11	27	15,95
<b>Différences négatives de change</b>			<b>31</b>	<b>0,02</b>	<b>(31)</b>	<b>-100,00</b>
PERTES DE CHANGE			31	0,02	(31)	-100,00
<b>Résultat financier</b>	<b>(365)</b>	<b>-0,11</b>	<b>49 800</b>	<b>31,81</b>	<b>(50 164)</b>	<b>-100,73</b>
<b>Résultat courant avant impôts</b>	<b>116 166</b>	<b>34,59</b>	<b>8 791</b>	<b>5,61</b>	<b>107 376</b>	<b>N/S</b>
<b>Total des produits exceptionnels</b>			<b>410</b>	<b>0,26</b>	<b>(410)</b>	<b>-100,00</b>
<b>Produits exceptionnels sur opérations de gestion</b>			<b>410</b>	<b>0,26</b>	<b>(410)</b>	<b>-100,00</b>
PROD EX ANTERIEUR			410	0,26	(410)	-100,00
<b>Total des charges exceptionnelles</b>						
<b>Résultat exceptionnel</b>			<b>410</b>	<b>0,26</b>	<b>(410)</b>	<b>-100,00</b>
<b>Impôts sur les bénéfices</b>	<b>(2 151)</b>	<b>-0,64</b>	<b>(2 160)</b>	<b>-1,38</b>	<b>9</b>	<b>0,42</b>
IMPOTS SUR LES BENEFICES	3 849	1,15			3 849	
REDUCTION IMPOT MECENAT	(6 000)	-1,79	(2 160)	-1,38	(3 840)	-177,78



# Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

	01/01/2021 31/12/2021	12 mois	01/01/2020 31/12/2020	12 mois	Variations	%
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>118 317</b>	<b>35,23</b>	<b>11 361</b>	<b>7,26</b>	<b>106 957</b>	<b>941,47</b>

## Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros

	01/01/2021 31/12/2021	12 mois	01/01/2020 31/12/2020	12 mois	Variations	%
<b>Capital souscrit non appelé</b>						
<b>TOTAL II - Actif Immobilisé NET</b>	<b>1 128 917</b>	<b>80,59</b>	<b>1 135 721</b>	<b>84,38</b>	<b>(6 803)</b>	<b>-0,60</b>
<b>Concessions brevets et droits similaires</b>	<b>1 000</b>	<b>0,07</b>	<b>2 159</b>	<b>0,16</b>	<b>(1 159)</b>	<b>-53,69</b>
MARQUES	1 000	0,07	1 000	0,07		
SITE INTERNET	7 800	0,56	7 800	0,58		
AMORTISSEMENT SITE INTERNET	(7 800)	-0,56	(6 641)	-0,49	(1 159)	-17,46
<b>Autres immobilisations corporelles</b>	<b>1 099</b>	<b>0,08</b>	<b>1 459</b>	<b>0,11</b>	<b>(360)</b>	<b>-24,67</b>
AGENCEMENTS DIVERS	1 800	0,13	1 800	0,13		
MAT. BUREAU ET INFORM.	670	0,05	670	0,05		
AMORT. AGENCEMENTS DIVERS	(701)	-0,05	(341)	-0,03	(360)	-105,57
AMORT. MATERIEL BUREAU	(670)	-0,05	(670)	-0,05		
<b>Autres participations</b>	<b>1 145 742</b>	<b>81,79</b>	<b>1 110 642</b>	<b>82,52</b>	<b>35 100</b>	<b>3,16</b>
PARTICIPATION AM&44	87 720	6,26	87 720	6,52		
PARTICIPATION ASHLER&MANSON	1 010 423	72,13	1 010 423	75,07		
PARTS MANSON PROPERTIES	25 100	1,79			25 100	
PARTICIPATION ASHLER CAPITAL	5 000	0,36			5 000	
PARTICIPATION A&M FOOD AND BEVERAGE	5 000	0,36			5 000	
PARTS SOCIALES	12 499	0,89	12 499	0,93		
<b>Créances rattachées à des participations</b>	<b>(18 924)</b>	<b>-1,35</b>	<b>21 461</b>	<b>1,59</b>	<b>(40 384)</b>	<b>-188,18</b>
CREANCE ASHLER & MANSON	(20 731)	-1,48	(30 133)	-2,24	9 401	31,20
CREANCE A M 44			51 363	3,82	(51 363)	-100,00
CREANCES MANSON PROPERTIES	713	0,05	230	0,02	483	209,83
CREANCES ASHLER CAPITAL	1 095	0,08			1 095	
<b>TOTAL III - Actif Circulant NET</b>	<b>271 900</b>	<b>19,41</b>	<b>210 230</b>	<b>15,62</b>	<b>61 670</b>	<b>29,33</b>
<b>Créances clients et comptes rattachés</b>	<b>258 550</b>	<b>18,46</b>	<b>166 974</b>	<b>12,41</b>	<b>91 576</b>	<b>54,84</b>
COLLECTIF CLIENTS DEBITEURS	43 323	3,09	83 083	6,17	(39 760)	-47,86
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	215 226	15,36	83 890	6,23	131 336	156,56
<b>Autres créances</b>	<b>6 945</b>	<b>0,50</b>	<b>38 390</b>	<b>2,85</b>	<b>(31 445)</b>	<b>-81,91</b>
IJSS NETTES SUBROGATION			1 360	0,10	(1 360)	-100,00
IMPOT SUR LES BENEFICES	4 311	0,31	2 160	0,16	2 151	99,58
TVA DEDUCTIBLE SUR ACHATS	1 024	0,07	7 589	0,56	(6 565)	-86,50
CREDIT TVA A REPORTER			376	0,03	(376)	-100,00
TVA S/ FACTURES NON PARVENUES	1 610	0,11	1 805	0,13	(195)	-10,82
MANSON PROPERTIES			25 100	1,86	(25 100)	-100,00
<b>Disponibilités</b>	<b>4 813</b>	<b>0,34</b>	<b>4 866</b>	<b>0,36</b>	<b>(53)</b>	<b>-1,09</b>
CIC	4 813	0,34	4 866	0,36	(53)	-1,09
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>1 593</b>	<b>0,11</b>			<b>1 593</b>	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 593	0,11			1 593	
<b>TOTAL DUBILAN ACTIF</b>	<b>1 400 817</b>	<b>100,00</b>	<b>1 345 950</b>	<b>100,00</b>	<b>54 867</b>	<b>4,08</b>

## Détail du Passif

Etat exprimé en euros

	01/01/2021 31/12/2021	12 mois	01/01/2020 31/12/2020	12 mois	Variations	%
<b>TOTAL I - Capitaux propres</b>	<b>1 256 773</b>	<i>89,72</i>	<b>1 138 455</b>	<i>84,58</i>	<b>118 318</b>	<i>10,39</i>
<b>Capital Social ou individuel</b>	<b>1 000 000</b>	<i>71,39</i>	<b>317 650</b>	<i>23,60</i>	<b>682 350</b>	<i>214,81</i>
CAPITAL SOUSC. APPELE VERSE	1 000 000	<i>71,39</i>	317 650	<i>23,60</i>	682 350	<i>214,81</i>
<b>Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...</b>	<b>107 143</b>	<i>7,65</i>	<b>789 493</b>	<i>58,66</i>	<b>(682 350)</b>	<i>-86,43</i>
PRIME EMISSION	19 120	<i>1,36</i>	19 120	<i>1,42</i>		
PRIME D'APPORT	88 023	<i>6,28</i>	770 373	<i>57,24</i>	(682 350)	<i>-88,57</i>
<b>Réserve légale</b>	<b>8 696</b>	<i>0,62</i>	<b>8 127</b>	<i>0,60</i>	<b>569</b>	<i>7,00</i>
RESERVE LEGALE	8 696	<i>0,62</i>	8 127	<i>0,60</i>	569	<i>7,00</i>
<b>Autres réserves</b>	<b>22 616</b>	<i>1,61</i>	<b>11 824</b>	<i>0,88</i>	<b>10 792</b>	<i>91,27</i>
AUTRES RESERVES	22 616	<i>1,61</i>	11 824	<i>0,88</i>	10 792	<i>91,27</i>
<b>Report à nouveau</b>						
REPORT A NOUVEAU DEBITEUR						
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>118 317</b>	<i>8,45</i>	<b>11 361</b>	<i>0,84</i>	<b>106 957</b>	<i>941,47</i>
<b>TOTAL II - Autres fonds propres</b>						
<b>TOTAL III - Total des Provisions</b>						
<b>TOTAL IV - Total des dettes</b>	<b>144 045</b>	<i>10,28</i>	<b>207 495</b>	<i>15,42</i>	<b>(63 451)</b>	<i>-30,58</i>
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</b>	<b>34 747</b>	<i>2,48</i>	<b>40 000</b>	<i>2,97</i>	<b>(5 253)</b>	<i>-13,13</i>
EMPRUNT 40000€	34 747	<i>2,48</i>	40 000	<i>2,97</i>	(5 253)	<i>-13,13</i>
<b>Emprunts et dettes financières divers</b>	<b>24 740</b>	<i>1,77</i>	<b>42 825</b>	<i>3,18</i>	<b>(18 085)</b>	<i>-42,23</i>
C/C MR PENICAUT	24 740	<i>1,77</i>	42 825	<i>3,18</i>	(18 085)	<i>-42,23</i>
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>14 191</b>	<i>1,01</i>	<b>52 644</b>	<i>3,91</i>	<b>(38 453)</b>	<i>-73,04</i>
COLLECTIF FOURNISSEURS CREDITEURS	4 532	<i>0,32</i>	41 813	<i>3,11</i>	(37 281)	<i>-89,16</i>
FOURN.-FACTURES NON PARVENUES	9 659	<i>0,69</i>	10 832	<i>0,80</i>	(1 172)	<i>-10,82</i>
<b>Dettes fiscales et sociales</b>	<b>59 888</b>	<i>4,28</i>	<b>37 101</b>	<i>2,76</i>	<b>22 786</b>	<i>61,42</i>
DETTES PROVISIONNEES SUR C.P.	1 034	<i>0,07</i>			1 034	
PERSONNEL-CH.A PAYER			1 732	<i>0,13</i>	(1 732)	<i>-100,00</i>
URSSAF	5 109	<i>0,36</i>	6 413	<i>0,48</i>	(1 304)	<i>-20,34</i>
MALAKOFF MEDERIC	637	<i>0,05</i>	328	<i>0,02</i>	310	<i>94,52</i>
GENERALI - MUTUELLE	627	<i>0,04</i>	293	<i>0,02</i>	334	<i>114,02</i>
CHARGES SOCIALES SUR C.P.	390	<i>0,03</i>			390	
CHARGES SOCIALES A PAYER PRIMES			687	<i>0,05</i>	(687)	<i>-100,00</i>
PRELEVEMENT A LA SOURCE	576	<i>0,04</i>	413	<i>0,03</i>	163	<i>39,49</i>
TVA A PAYER	9 797	<i>0,70</i>	859	<i>0,06</i>	8 938	<i>N/S</i>
TVA COLLECTEE 20 %	5 636	<i>0,40</i>	13 926	<i>1,03</i>	(8 291)	<i>-59,53</i>
TVA SUR FACTURE A ETABLIR	35 871	<i>2,56</i>	11 602	<i>0,86</i>	24 269	<i>209,17</i>
CHARGES A PAYER	211	<i>0,02</i>	847	<i>0,06</i>	(636)	<i>-75,09</i>
<b>Autres dettes</b>	<b>10 479</b>	<i>0,75</i>	<b>34 925</b>	<i>2,59</i>	<b>(24 446)</b>	<i>-70,00</i>
COLLECTIF CLIENTS CREDITEURS	10 229	<i>0,73</i>	9		10 220	<i>N/S</i>
AVOIR A ETABLIR			14 274	<i>1,06</i>	(14 274)	<i>-100,00</i>
DEBOURS	146	<i>0,01</i>	146	<i>0,01</i>		
PEE	103	<i>0,01</i>	103	<i>0,01</i>		
CONVENTION TRESO SARL			20 392	<i>1,52</i>	(20 392)	<i>-100,00</i>
<b>TOTAL DUBILAN PASSIF</b>	<b>1 400 817</b>	<i>100,00</i>	<b>1 345 950</b>	<i>100,00</i>	<b>54 867</b>	<i>4,08</i>

## Détail du Passif

Etat exprimé en euros

01/01/2021	12
31/12/2021	mois

01/01/2020	12
31/12/2020	mois

Variations	%
------------	---

## **Etats financiers au 31/12/2021**

**ANNEXE**

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 400 817** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **341 995** euros et un total **charges** de **223 678** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **118 317** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2021** et finit le **31/12/2021**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

## Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

## **Stocks et en cours**

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

## **Créances et dettes**

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

## **Disponibilités**

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## **Achats**

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

## Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2021
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	8 800					8 800
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>8 800</b>					<b>8 800</b>
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers	1 800					1 800
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	670					670
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>2 470</b>					<b>2 470</b>
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	1 132 103		140 522		145 806	1 126 818
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>1 132 103</b>		<b>140 522</b>		<b>145 806</b>	<b>1 126 818</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 143 373</b>		<b>140 522</b>		<b>145 806</b>	<b>1 138 088</b>



# Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2021
<b>PROVISIONS REGLEMEENTEES</b>	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	<b>PROVISIONS REGLEMEENTEES</b>				
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres				
	<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>				
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> <li>incorporelles</li> <li>corporelles</li> <li>des titres mis en équivalence</li> <li>titres de participation</li> <li>autres immo. financières</li> </ul>				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>					

Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> <li>- d'exploitation</li> <li>- financières</li> <li>- exceptionnelles</li> </ul>			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.				

## Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2021	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations	(18 924)	(18 924)	
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	258 550	258 550	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	4 311	4 311	
	Taxes sur la valeur ajoutée	2 634	2 634	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avances	1 593	1 593		
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>248 164</b>	<b>248 164</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	34 747	7 925	26 822	
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	14 191	14 191		
	Personnel et comptes rattachés	1 034	1 034		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 763	6 763		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	51 304	51 304		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	787	787		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	24 740	24 740		
	Autres dettes	10 479	10 479		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance					
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>144 045</b>	<b>117 223</b>	<b>26 822</b>	
Emprunts souscrits en cours d'exercice		5 677			
Emprunts remboursés en cours d'exercice		10 930			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		24 740			

# Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2021

<b>Total des Charges à payer</b>		<b>11 294</b>
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b> <i>FOURN.-FACTURES NON PARVENUES</i>	9 659	<b>9 659</b>
<b>Dettes fiscales et sociales</b> <i>DETTES PROVISIONNEES SUR C.P.</i> <i>CHARGES SOCIALES SUR C.P.</i> <i>CHARGES A PAYER</i>	1 034 390 211	<b>1 635</b>

# Filiales et participations

Etat exprimé en euros

31/12/2021

	Capital	Capitaux propres	Q uote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
<b>A. Renseignements détaillés</b>					
<b>1. Filiales (Plus de 50 %)</b>					
SARL ASHLER AND MANSON	170 424	1 119 954	100,00	1 010 423	
SARL A&M 44	100 000	159 529	100,00	87 720	
SAS ASHLER CAPITAL	5 000	5 000	100,00	5 000	
SAS MANSON PROPERTIES	33 467	47 732	75,00	25 100	
SAS A&M FOOD AND BEVERAGE	5 000	5 000	100,00	5 000	
<b>2. Participations (10 à 50 %)</b>					
<b>1. Filiales (Plus de 50 %)</b>					
SARL ASHLER AND MANSON	(20 731)		3 007 060	74 968	
SARL A&M 44			1 440 112	23 436	
SAS ASHLER CAPITAL	1 095				
SAS MANSON PROPERTIES	713		115 833	14 265	
SAS A&M FOOD AND BEVERAGE					
<b>2. Participations (10 à 50 %)</b>					
<b>B. Renseignements globaux</b>					
	<b>Filiales non reprises en A</b>		<b>Participations non reprises en A</b>		
	françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital					
Capitaux propres					
Quote part détenue en pourcentage					
Valeur comptable des titres détenus - Brute					
Valeur comptable des titres détenus - Nette					
Prêts et avances consentis					
Montant des cautions et avals					
Chiffre d'affaires					
Résultat du dernier exercice clos					
Dividendes encaissés					

## Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros	Capitaux propres clôture 31/12/2020	Affectation du résultat N-1 <sup>1</sup>	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice <sup>2</sup>	Capitaux propres clôture 31/12/2021
Capital social	317 650			682 350	1 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	789 493			(682 350)	107 143
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	8 127	569			8 696
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	11 824	10 792			22 616
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	11 361	(11 361)		118 317	118 317
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
<b>TOTAL</b>	<b>1 138 455</b>			<b>118 318</b>	<b>1 256 773</b>

Date de l'assemblée générale 30/06/2021

Dividendes attribués

<sup>1</sup>dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 1 138 455

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 1 138 455

<sup>2</sup>Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 118 318

**Etats financiers au 31/12/2021**

**ETATS  
FISCAUX**

Direction Générale des Finances Publiques

# IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le **01012021** et clos le **31122021** Régime simplifié d'imposition  Régime réel normal   
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe  Si PME innovante  Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime)

Adresse du service où doit être déposée cette déclaration : S.I.E. DE BORDEAUX AVAL  
Rue Jules Ferry  
33090 BORDEAUX CEDEX  
Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :

**A IDENTIFICATION**  
SA ASHLER ET MANSON  
2 Allée d'Orléans  
33000 BORDEAUX  
Insp. IFU N° dossier N° Siret  
**53270064800027**

**B ACTIVITÉ**  
Activités exercées (souligner l'activité principale) :  
 **Holding**  
Si vous avez changé d'activité, cochez la case

Préciser éventuellement :  
l'ancienne adresse en cas de changement :

## RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante
- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

n° SIRET

## C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice)

<b>1 Résultat fiscal</b>	Bénéfice imposable au taux normal	0	Bénéfice imposable au taux de 15 %	25 659	Déficit (report de la ligne XO du 2058A ou 372 du 2033B)	
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%						
<b>2 Plus-values</b>	Plus-values à long terme imposables au taux de 15%		Plus-values à long terme imposables au taux de 19%		Plus-values exonérées art.238 quindecies	
<b>3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches</b>	(cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2					
Entreprises nouvelles art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes	Zones franches urbaines	Territoire entrepreneur art 44 octies A	Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies		
Entreprises nouvelles art.44 septies	Zones franches d'activité art.44 quaterdecies	Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies	Autres dispositifs			
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux à 15%				
Sociétés d'investissements immobiliers cotées						
<b>4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer</b>	dans le secteur productif, art. 244 quater W					

## D IMPUTATIONS (cf. la notice de la déclaration 2065)

Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %).

- 1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt**  
Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement
- 2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.** Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066

## E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %

## F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS

- 1- Si vous êtes l'entreprise tête de groupe soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223 quinquies C-I-1 du CGI)
  - 2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :
  - 3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2)
- Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

## G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? Si oui, indication du logiciel utilisé

ECF Nom et adresse du prestataire

OGA/OMGA Viseur conventionné  
Nom, adresse, téléphone :  
- Professionnel de l'expertise comptable : Cabinet ML FARGEAUD 11 Avenue de Chavailles 05 56 91 32 86  
Bat G 33520 BRUGES  
- Conseil :  
- CGA/OMGA ou viseur conventionné :  
N° d'agrément

Signature et qualité du déclarant

A ..... le .....





(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise **SA ASHLER ET MANSON**  
et Date de clôture de l'exercice **31122021**

**J DIVERS**

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

**K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION**

REMUNERATIONS	Montant brut des salaires abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2021, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.	42 775
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	

**CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION MOINS-VALUES A LONG TERME (MVLT)** (voir les explications figurant sur la notice)

	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater )	Taux de 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

**L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DON**

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	6 000
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	1

Désignation de l'entreprise : <b>SA ASHLER ET MANSON</b>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <b>12</b>						
Adresse de l'entreprise : <b>2 Allée d'Orléans</b>		Durée de l'exercice précédent * <b>12</b>						
Numéro SIRET * <b>5 3 2 7 0 0 6 4 8 0 0 0 2 7</b>		Néant <input type="checkbox"/> *						
		Exercice N, clos le, <b>31122021</b>						
		N-1 <b>31122020</b>						
		Brut 1						
		Amortissements, provisions 2						
		Net 3						
		Net 4						
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	8 800	7 800	1 000	2 159
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AC				
		Constructions	AP	AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	2 470	1 371	1 099	1 459
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV	1 145 742		1 145 742	1 110 642
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	(18 924)		(18 924)	21 461
		Autres titres immobilisés	BD	BE				
Prêts		BF	BG					
Autres immobilisations financières *		BH	BI					
<b>TO TAL (II)</b>		BJ	BK	<b>1 138 088</b>	<b>9 171</b>	<b>1 128 917</b>	<b>1 135 721</b>	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW					
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	258 550		258 550	166 974
		Autres créances (3)	BZ	CA	6 945		6 945	38 390
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	CE				
Disponibilités		CF	CG	4 813		4 813	4 866	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	1 593		1 593		
	<b>TO TAL (III)</b>	CJ	CK	<b>271 900</b>		<b>271 900</b>	<b>210 230</b>	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
Ecart de conversion actif * (VI)	CN							
<b>TO TAL GENERAL (I à VI)</b>		CO	IA	<b>1 409 988</b>	<b>9 171</b>	<b>1 400 817</b>	<b>1 345 950</b>	
Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(18 924)	(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété: *	Immobilisations :	Stocks :			Créances :			

Désignation de l'entreprise <b>SA ASHLER ET MANSON</b>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : ..... 1 000 000 ..... )	DA	1 000 000	317 650
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	107 143	789 493
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <b>EK</b> )	DC		
	Réserve légale (3)	DD	8 696	8 127
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <b>B1</b> )	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <b>EJ</b> )	DG	22 616	11 824
	Report à nouveau	DH		
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	<b>118 317</b>	<b>11 361</b>
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	<b>TO TAL (I)</b>	DL	<b>1 256 773</b>	<b>1 138 455</b>
	<b>Autres fonds propres</b>	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
<b>TO TAL (II)</b>		DO		
<b>Provisions pour risques et charges</b>	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	<b>TO TAL (III)</b>	DR		
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	34 747	40 000
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <b>EI</b> )	DV	24 740	42 825
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	14 191	52 644
	Dettes fiscales et sociales	DY	59 888	37 101
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	10 479	34 925
Compte régul.	EB			
	<b>TO TAL (IV)</b>	EC	<b>144 045</b>	<b>207 495</b>
	Ecarts de conversion passif * <b>(V)</b>	ED		
	<b>TO TAL GENERAL (I à V)</b>	EE	<b>1 400 817</b>	<b>1 345 950</b>
<b>RENVois</b>	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	117 223	207 495	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

		Désignation de l'entreprise : SA ASHLER ET MANSON			Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N			Exercice (N-1)		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC			
	Production vendue { biens* services* }	FD	FE	FF			
		FG	335 860	FH	335 860	156 578	
		FJ	335 860	FK	335 860	156 578	
	Chiffres d'affaires nets*			FL			
	Production stockée *			FM			
	Production immobilisée *			FN			
	Subventions d'exploitation			FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)			FP	6 134	7 781	
	Autres produits (1) (11)			FQ	1	570	
<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>				FR	<b>341 995</b>	<b>164 929</b>	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *			FS			
	Variation de stock (marchandises) *			FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *			FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	128 627	98 138	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	2 800	3 229	
	Salaires et traitements *			FY	42 676	71 216	
	Charges sociales (10)			FZ	19 480	30 940	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions			GA	1 519	2 365
					GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD			
	Autres charges (12)			GE	30 361	50	
	<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>				GF	<b>225 464</b>	<b>205 938</b>
	<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>				GG	<b>116 531</b>	<b>(41 009)</b>
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)			GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)			GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ		50 000	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM			
	Différences positives de change			GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO			
<b>Total des produits financiers (V)</b>				GP		<b>50 000</b>	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	365	170	
	Différences négatives de change			GS		31	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT			
<b>Total des charges financières (VI)</b>				GU	<b>365</b>	<b>200</b>	
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)</b>				GV	<b>(365)</b>	<b>49 800</b>	
<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>				GW	<b>116 166</b>	<b>8 791</b>	

Désignation de l'entreprise <b>SA ASHLER ET MANSON</b>			Néant <input type="checkbox"/> *		
			Exercice N	Exercice N-1	
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	410	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>		HD	<b>410</b>	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>		HH		
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>			HI	<b>410</b>	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(2 151)	(2 160)	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>			HL	<b>341 995</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>			HM	<b>223 678</b>	
<b>5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)</b>			HN	<b>118 317</b>	
<b>RENVois</b>	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY		
			1G		
	(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	7 223	7 223
			HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC		
			RD		
	(9)	Dont transferts de charges	A1	6 134	7 781
	(10)	Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) de l'exploitant (13) <input type="text" value="A5"/>	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	30 360	50	
(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives <input type="text" value="A6"/> obligatoires <input type="text" value="A9"/> dont cotisations facultatives Madelin <input type="text" value="A7"/> dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite <input type="text" value="A8"/>				
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N			
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
PRODUITS EXERCICES ANTERIEURS					
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
		Charges antérieures	Produits antérieurs		

Désignation de l'entreprise **SA ASHLER ET MANSON**

Néant  \*

\* (Ne pas reporter le montant des centimes)

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
		TOTAL I				1	2	3				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				KD	8 800	KE		KF			
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	[ Dont Composants	L9	KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	[ Dont Composants	M1	KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	[ Dont Composants	M2	KP		KQ		KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[ Dont Composants	M3	KS		KT		KU			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	1 800	KW		KX			
		Matériel de transport *			KY		KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	670	LC		LD			
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes				LK		LL		LM			
	TOTAL III				LN	2 470	LO		LP			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
Autres participations				8U	1 132 103	8V		8W	140 522			
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S				
Prêts et autres immobilisations financières				1T		1U		1V				
TOTAL IV				LQ	1 132 103	LR		LS	140 522			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				ØG	1 143 373	ØH		ØJ	140 522			
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4				
		TOTAL I				1		2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				IO		LV		LW	8 800	1X	
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM		MN	1 800	MO		
		Matériel de transport		IV		MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	670	MU		
	Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB	
Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF		
TOTAL III				IY		NG		NH	2 470	NI		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations				IØ		ØX	145 806	ØY	1 126 818	ØZ	
	Autres titres immobilisés				I1		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F		2G	
	TOTAL IV				I3		NJ	145 806	NK	1 126 818	2H	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	145 806	ØL	1 138 088	ØM		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

Désignation de l'entreprise : SA ASHLER ET MANSON							Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A									
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissement et développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	6 641	PF	1 159	PG		PH	7 800
<b>TOTAL I</b>		RK	<b>6 641</b>	RM	<b>1 159</b>	RN		RO	<b>7 800</b>
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	341	QE	360	QF		QG	701
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	670	QM		QN		QO	670
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
<b>TOTAL II</b>		QU	<b>1 011</b>	QV	<b>360</b>	QW		QX	<b>1 371</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II)</b>		ØN	<b>7 652</b>	ØP	<b>1 519</b>	ØQ		ØR	<b>9 171</b>
CADRE B									
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV		
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
<b>TOTAL I</b>	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4	
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3	
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	
<b>TOTAL II</b>	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participations <b>TOTAL III</b>	NL			NM			NO		
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ		
CADRE C									
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

Désignation de l'entreprise : <b>SA ASHLER ET MANSON</b>					Néant <input type="checkbox"/> *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquièmes H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
<b>TOTAL II</b>	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	<ul style="list-style-type: none"> <li>- incorporelles</li> <li>- corporelles</li> <li>- titres mis en équivalence</li> <li>- titres de participation</li> <li>- autres immobilisations financières (1) *</li> </ul>	6A	6B	6C	6D
			6E	6F	6G	6H
			Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
			9U	9V	9W	9X
			Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
	<b>TOTAL III</b>	7B	TY	TZ	UA	
	<b>TOTAL GENERAL ( I + II + III )</b>	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> <li>- d'exploitation</li> <li>- financières</li> <li>- exceptionnelles</li> </ul>	UE	UF			
		UG	UH			
		UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10	
<p>(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.            NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.</p>						



Désignation de l'entreprise : SA ASHLER ET MANSON		Néant <input type="checkbox"/> *					
CADRE A		ETAT DES CREANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	UL	(18 924)	UM	(18 924)	UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	258 550		258 550		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO )	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	4 311		4 311	
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	2 634		2 634	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP				
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR					
	Charges constatées d'avance	VS	1 593		1 593		
	<b>TOTAUX</b>		VT	<b>248 164</b>	VU	<b>248 164</b>	VV
RENOVOIS	(1) Montant - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG					
	à plus d' 1 an à l'origine	VH	34 747	7 925	26 822		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	14 191	14 191			
Personnel et comptes rattachés		8C	1 034	1 034			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	6 763	6 763			
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	51 304	51 304			
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	787	787			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	24 740	24 740			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	10 479	10 479			
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2					
Produits constatés d'avance		8L					
<b>TOTAUX</b>		VY	<b>144 045</b>	VZ	<b>117 223</b>	<b>26 822</b>	
RENOVOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	5 677	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	24 740
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	10 930	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.			

Désignation de l'entreprise : <b>SA ASHLER ET MANSON</b>						Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : <b>31122021</b>		
<b>I. RÉINTEGRATIONS</b>						<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>				
Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WA <b>118 317</b>				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	4 673		XE <b>5 532</b>	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	859			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX			XW	
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *		XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*									XY
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)									I7 <b>3 849</b>	
Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			K7		
RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %						I8	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme		- Plus-values soumises au régime des fusions				WN	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)									XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW	WQ <b>10 000</b>		
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage									Y3	
						<b>TOTAL I</b>		WR <b>137 698</b>		
<b>II. DÉDUCTIONS</b>						<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						WT				
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WU				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs						WV	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %								WH	
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *								WP	
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A						WW	
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)								WB	
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer * .								I6	
	Majoration d'amortissement *								WZ	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Société investissement immobilier cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA	XA
		Zone franche urbaine-TF (art. 44 octies)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		1F	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)		XC	ZX
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquedecies)		PC	Zone de développement prioritaire (art.44 septedecies)		PB	ZY
Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5				XD	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)								XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite		YH	Créance dégagee par le report en arrière de déficit		ZI	
	Dt déd. exc (art 39 decies A)	YA	Dt déd. exc (art 39 decies B)	YB	Dt déd. exc (art 39 decies C)	YC	Dt déd. exc. (art 39 decies D)	YD	XG <b>6 000</b>	
	Dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	YI	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL					
Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									Y2	
<b>III. RÉSULTAT FISCAL</b>						<b>TOTAL II</b>				
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice ( I moins II )						XI		131 698		
déficit ( II moins I )										
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*								XL <b>106 039</b>		
<b>RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE</b> (ligne XN) ou <b>DÉFICIT</b> reportable en avant (ligne XO)						XN		<b>25 659</b>		
								XO <b>0</b>		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <b>SA ASHLER ET MANSON</b>		Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	106 039	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis		
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4 ter		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5	106 039	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	1 424	
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
<b>TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :</b>	YN	YO	
	↓ ligne WI	↓ ligne WU	

**CONSÉQUENCE DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise : <b>SA ASHLER ET MANSON</b>										Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES (I)	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS (I)	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB	569					
						- Autres réserves	ZD	10 792					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	11 361		Dividendes		ZE						
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions		ZF						
	<b>TOTAL I</b>	ØF	<b>11 361</b>			Report à nouveau (NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZG					
					<b>TOTAL II</b>	ZH	<b>11 361</b>						
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier ( précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail )	J7			YQ								
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT								
	- Locations, charges locatives ( dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois ) et de copropriété	J8	8 000		XQ	8 000		8 000					
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU								
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	32 016		49 210					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV								
	- Autres comptes ( dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles )	ES			ST	88 611		40 929					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	<b>128 627</b>		<b>98 138</b>					
IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	1 415		1 438					
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS			9Z	1 385		1 791					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	<b>2 800</b>		<b>3 229</b>					
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée				YY	42 824		30 422					
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	18 194		15 362					
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires de 2021) *				ØB	42 775							
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				ØS								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%		%				
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP							- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 prévu par art.38 II de l'ann.III au CGI) Sinon 0 ZR					
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG						
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						RH						
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL					
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC					
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO					
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ								

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : <b>SA ASHLER ET MANSON</b>						Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE</b>							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle	
①		②	③	④	⑤	⑥	
I - Immobilisations *	1	titres de participation					
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
<b>B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES</b>			<b>Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *</b>				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)
⑦				⑧	⑩		
				19%	15% ou 12,80%	0%	⑪
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))							
CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))			(A)	(B) (Ventilation par taux)		(C)	
CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)							

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SA ASHLER ET MANSON Néant \*

**A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME**

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
<b>TOTAL 1</b>					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N - 1			
		N - 2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI)	N - 1			
		N - 2			
		N - 3			
		N - 4			
		N - 5			
		N - 6			
		N - 7			
	(à préciser) au titre de :	N - 8			
N - 9					
<b>TOTAL 2</b>					

**B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS**

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
<b>TOTAL</b>				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : **SA ASHLER ET MANSON** Néant  \*

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,80 % ❷ .

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées  
exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) ❶ \*.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€  
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ❶ \*.

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

**I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU**

Origine ❶	Moins-values à 12,80 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ❸	Solde des moins-values à 12,80 % ❹
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à N - 3 long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)			
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

**II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES \***

Origine ❶	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❸	Solde des moins-values à reporter col.❹ = ❷ + ❸ - ❸ - ❹
	A 19 %, ou à 15 % ❷	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ❸	A 15 % ou à 19 % ❹		
Moins-values nettes N					
N - 1					
N - 2					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)					
N - 3					
N - 4					
N - 5					
N - 6					
N - 7					
N - 8					
N - 9					
N - 10					

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : <b>SA ASHLER ET MANSON</b>				Néant <input checked="" type="checkbox"/> *		
<b>I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N</b>						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
<b>TOTAL (ligne 1 et 2)</b>	3					
Prélèvements opérés {	4					
	5					
<b>TOTAL (ligne 4 et 5)</b>	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
<b>II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)</b>						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Désignation de l'entreprise : <b>SA ASHLER ET MANSON</b>		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : <b>01012021</b>		et clos le : <b>31122021</b>	
		Durée en nombre de mois <b>12</b>	
<b>DECLARATION DES EFFECTIFS</b>			
Effectifs moyens du personnel	YP		1
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
<b>I - Chiffre d'affaire de référence CVAE</b>			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA		335 860
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT		6 134
	<b>TOTAL 1</b>	<b>OX</b>	<b>341 994</b>
<b>II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH		1
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
	<b>TOTAL 2</b>	<b>OM</b>	<b>1</b>
<b>III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Achats	ON		1 663
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR		111 741
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW		30 361
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
	<b>TOTAL 3</b>	<b>OJ</b>	<b>143 765</b>
<b>IV - Valeur ajoutée produite</b>			
Calcul de la Valeur Ajoutée	<b>TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3</b>	<b>OG</b>	<b>198 230</b>
<b>V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises</b>			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)	SA		198 230
<b>Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE</b>			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX		341 994
Effectifs au sens de la CVAE	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		4 681 431
Période de référence	GY		GZ
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)			HR

# 17 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

1/4 (1) Néant \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

N° SIRET

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE ( voie )

CODE POSTAL  VILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1
---	----	---

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	635 300
--	----	---------

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	6
---	----	---

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	2 541 200
--	----	-----------

## I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

## II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)

Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions

Naissance : Date  N° département  Commune  Pays

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)

Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions

Naissance : Date  N° département  Commune  Pays

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

**17** COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

(1) Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE  N° SIRET

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE ( voie )

CODE POSTAL  VILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	635 300
---	----	---	--	----	---------

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	6	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	2 541 200
---	----	---	--	----	-----------

**I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :**

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code postal  Commune  Pays

**II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)   
 Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Naissance : Date  N° département  Commune  Pays   
 Adresse : N°  Voie   
 Code postal  Commune  Pays

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)   
 Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Naissance : Date  N° département  Commune  Pays   
 Adresse : N°  Voie   
 Code postal  Commune  Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

17

## COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

3/4 (1) Néant \*

EXERCICE CLOS LE 3|1|1|2|2|0|2|1|

N° SIRET 5|3|2|7|0|0|6|4|8|0|0|0|2|7

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SA ASHLER ET MANSON

ADRESSE ( voie ) 2 Allée d'Orléans

CODE POSTAL 33000

VILLE BORDEAUX

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 635 300

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 6

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 2 541 200

## I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code postal  Commune  Pays

## II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MME Nom patronymique FOIRET Prénom(s) LUCILE  
 Nom marital PENICAUT % de détention  Nb de parts ou actions 100  
 Naissance : Date 26071979 N° département 85 Commune LES SABLES D'OLONNE Pays FRANCE  
 Adresse : N° 43 Voie 43 RUE BOUDET  
 Code postal 33000 Commune BORDEAUX Pays FRANCE

Titre (2) MME Nom patronymique ANDRIEU Prénom(s) BENEDICTE  
 Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions 100  
 Naissance : Date 05021979 N° département 87 Commune LIMOGES Pays FRANCE  
 Adresse : N° 33 Voie COURS VICTOR HUGO  
 Code postal 33000 Commune BORDEAUX Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

**17** COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

(1) Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE  N° SIRET

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE ( voie )

CODE POSTAL  VILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	635 300
---	----	---	--	----	---------

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	6	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	2 541 200
---	----	---	--	----	-----------

**I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :**

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code postal  Commune  Pays

**II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)   
 Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Naissance : Date  N° département  Commune  Pays   
 Adresse : N°  Voie   
 Code postal  Commune  Pays

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)   
 Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Naissance : Date  N° département  Commune  Pays   
 Adresse : N°  Voie   
 Code postal  Commune  Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

**FILIALES ET PARTICIPATIONS**

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1) Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3|1|1|2|2|0|2|1

N° SIRET 5|3|2|7|0|0|6|4|8|0|0|0|2|7

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SA ASHLER ET MANSON

ADRESSE ( voie ) 2 Allée d'Orléans

CODE POSTAL 33000 VILLE BORDEAUX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention   
 Adresse : N°  Voie   
 Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention   
 Adresse : N°  Voie   
 Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention   
 Adresse : N°  Voie   
 Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention   
 Adresse : N°  Voie   
 Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention   
 Adresse : N°  Voie   
 Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention   
 Adresse : N°  Voie   
 Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention   
 Adresse : N°  Voie   
 Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention   
 Adresse : N°  Voie   
 Code postal  Commune  Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

# RÉDUCTION ET CRÉDIT D'IMPÔT DE L'EXERCICE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

N° 2069-RCI-SD

(2022)

Formulaire obligatoire

Au titre de l'année civile 2021

Néant

Dénomination de l'entreprise	SA ASHLER ET MANSON	N° Siren :532700648
Adresse	2 Allée d'Orléans	33000 BORDEAUX

Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés  PME au sens communautaire

Dénomination de la société mère	N° Siren :
Adresse	

## I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE

MEC - Réduction d'impôt au titre du mécénat	6 000
---	-------


Réduction d'impôt en faveur du mécénat - Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE

Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris

Dont mt versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les org. agréés en vue du financement des PME

### Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (exploitations situées à Mayotte)

Dont montant préfinancé	
-------------------------	--

Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte

Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-32 du code du travail

Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés

## II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE


Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM

### PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts»)

## III - CAS PARTICULIERS

Crédit d'impôt déposé en cas de cessation au titre de l'année N


Crédit d'impôt déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois


## IV - MÉCÉNAT - Liste des bénéficiaires finaux

Pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts.